



Projets et programmes de prévention du tabagisme : rapport final

(Ne pas remplir à la main SVP)

Nom du projet	Activités du CIPRET-Vaud: Promotion d'une vie sans tabac	
Début du projet	Début 2006	
Fin du projet	Fin 2008	
Bénéficiaire de la contribution	Nom Rue / n° NPA / Lieu	CIPRET-Vaud (CIPRET ci-après) Av. De Provence 12 1076 Lausanne
Personne à contacter	Anne-Catherine Merz	
N° de la décision	05.001837	
Montant de la décision	988'800CHF	

Lieu, date :

Signature

Lausanne, le 29 janvier 2009

SOMMAIRE

1	Résumé du rapport final.....	2
2	Brève description du projet	2
3	Objectifs prévus.....	3
4	Objectifs atteints.....	4
5	Réalisations (outputs)	5
6	Impact	9
7	Rétrospective et enseignements.....	10
8	Durabilité et valorisation	11
9	Egalité des chances	12
10	Forces et faiblesses	13
11	Conseils.....	13
12	Divers.....	13

1 Résumé du rapport final

*Présentez succinctement le déroulement du projet, les principaux enseignements et conclusions que vous en avez tirés ainsi que les éventuelles recommandations que vous souhaitez formuler.
Une page maximum*

Le projet « Promotion d'une vie sans tabac » s'est inscrit dans la continuité des activités du CIPRET-Vaud et visait la promotion d'une vie sans tabac dans les établissements scolaires obligatoires et post-obligatoires, autour des écoles et dans les activités de loisirs.

L'avancement du projet a largement été défini par le calendrier scolaire, ainsi que par l'introduction de nouvelles lois/règlements comme l'interdiction de la fumée dans les écoles, l'interdiction de vente de tabac aux mineurs et l'interdiction de la publicité.

Dans le cadre scolaire, le CIPRET a poursuivi son soutien aux actions de prévention déjà initiées et relayé le programme national Expérience non-fumeur pour l'édition 2006-2007. A partir de 2007, Expérience non-fumeur n'a pas pu être à nouveau soutenu par le CIPRET et un nouveau partenariat a été développé avec l'Office vaudois des écoles en santé (ODES) pour le développement d'un programme de prévention des dépendances qui sera généralisé à l'ensemble des établissements scolaires dès 2009. Parallèlement, le CIPRET a poursuivi son rôle de formation spécifique auprès des acteurs de l'école qui l'ont souhaité.

Autour des écoles, le CIPRET a poursuivi son travail d'information et de création de lien avec les acteurs de la société civile, tels que les associations de parents d'élèves, les communes et les travailleurs sociaux de proximité afin d'en faire des relais actifs de la promotion d'une vie sans tabac. Dans le cadre de l'interdiction de vente en particulier, le CIPRET a joué un rôle actif, en partenariat avec l'ISPA, sur l'application concrète de l'interdiction, en informant chaque commune des mesures utiles et possibles. Une documentation plus approfondie sur le nouveau phénomène de la chicha a également été développée afin de pouvoir répondre aux demandes de clarifications de la part de nombreux acteurs de terrain.

Dans le cadre des activités de sport et de loisirs, le CIPRET a poursuivi son soutien à une soixantaine de manifestations vaudoises en alliant présence sur place et sponsoring, tout en développant de nouveaux contacts avec différents clubs, associations et partenaires. La proposition de formation ainsi que le relais de toute information utile leur a régulièrement été proposée. Parallèlement, nous avons contribué à la promotion du concours national « sport sans fumée » ainsi qu'au label « Cool and clean », projet pour lequel nous jouons également le rôle de relais romand pour le prêt de matériel. Par ailleurs, deux clubs en vue à Lausanne ont bénéficié d'un sponsoring particulier et permis de mettre en avant l'image du CIPRET.

L'actualité de la thématique « tabac » et la présence simultanée du CIPRET sur plusieurs thématiques connexes a permis de jouer un rôle actif en adéquation avec l'actualité. Le réseau développé représente la pierre angulaire de la poursuite de ses activités de promotion d'une vie sans tabac dans les écoles vaudoises et dans la société civile.

2 Brève description du projet

(Cette description doit permettre de comprendre le rapport sans connaître le projet).

Le CIPRET collabore au Programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles mis en place par les chefs du Département de la santé et de l'action sociale et du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. La mise à disposition de l'expertise en matière de prévention du tabagisme doit aider les établissements de formation à fournir les réponses les plus adéquates à ces questions en fonction de l'environnement et des individus concernés.

Un travail continu a été réalisé en ce qui concerne la société civile et le monde autour des écoles avec des réalisations qui vont de la simple prise de contact avec les acteurs de terrain à la réalisation d'une enquête de terrain sur l'application de l'interdiction de vente de tabac aux mineurs. Le travail de promotion du matériel de prévention et la recherche de relais a été poursuivi auprès des lieux de loisirs. Nous avons poursuivi nos efforts en termes de sponsoring et de collaboration, en particulier avec 2 clubs de sport importants à Lausanne, le Lausanne Sport et le LUC, mais également dans une soixantaine de manifestations culturelles et sportives de plus petite envergure.

3 Objectifs prévus

Présentez l'objectif stratégique (cf. stratégie nationale de prévention du tabagisme) que vous souhaitez contribuer à atteindre avec votre projet.

Présentez également les objectifs spécifiques au projet (cf. demande de financement).

Ce programme a permis de décliner dans le canton **les objectifs stratégiques** du PNPT suivants:

- *Objectif stratégique n° 1* Dans la vie en communauté, ne pas fumer va de soi.
- *Objectif stratégique n° 8* Les jeunes qui ne fument pas sont encouragés à ne pas commencer.

Les objectifs spécifiques:

Des mesures sont prises pour inciter les jeunes à rester non-fumeurs et pour encourager ceux qui fument à arrêter.

1. Promotion d'une vie sans tabac dans les écoles obligatoires et post-obligatoires.

- Des relais sont formés et un discours commun sur le tabac est promu.
- Le concours national « Expérience non fumeur » est diffusé, et les classes qui y participent font l'objet d'un suivi.
- Les établissements scolaires élaborent des politiques tabac.

2. Promotion d'une vie sans tabac autour des écoles.

- L'action est poursuivie et élargie à l'ensemble de la communauté civile.
- Des informations concernant l'interdiction de vente aux mineurs sont fournies aux publics cibles.

L'objectif ci-dessous a été développé à la demande du canton de Vaud ; il s'insère logiquement dans l'axe « promotion d'une vie sans tabac » mais est pris en charge sur le budget cantonal.

3. Promotion d'une vie sans tabac au travers des activités de sport et de loisir

- Les centres de loisirs élaborent des politiques de prévention du tabagisme.
- Le label OFSP « sport, espace sans fumée » est diffusé et promu.
- Un sponsoring et des stands d'animation et d'information sont proposés lors de manifestations sportives et de loisirs.

4 Objectifs atteints

*Etablissez une comparaison entre les objectifs spécifiques prévus et les objectifs atteints.
(Si les objectifs n'ont pas été atteints ou seulement partiellement, expliquez pourquoi au point 7)*

1. <u>Promotion d'une vie sans tabac dans les écoles obligatoires et post-obligatoires.</u>	Tous les établissements scolaires et post-scolaires du canton sont « sans fumée ». Des formations « tabac » sont proposées aux enseignants et autres professionnels de la formation. L'édition 2006-07 du concours national « Expérience non fumeur » a été promue et soutenue. La mise en place d'actions de prévention du tabagisme dans les établissements scolaires a été soutenue. <i>A partir de 2007, le mode d'intervention en matière de dépendance dans les écoles vaudoises a été l'objet d'une réflexion. Dans cette optique, le CIPRET collabore au Programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles mis en place par les chefs du Département de la santé et de l'action sociale et du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.</i> <i>Objectif partiellement atteint ; projet redéfini avec les partenaires cantonaux, à poursuivre.</i>
2. <u>Promotion d'une vie sans tabac autour des écoles.</u>	Les partenaires communaux (Associations de parents d'élèves, administrations communales, travailleurs sociaux de proximité, délégués jeunesse des communes) sont informés des pistes d'actions possibles. Le public, les médias, les commerçants et les Administrations communales sont informés des implications de l'interdiction de vente des produits du tabac aux mineurs. <i>Objectif atteint. Projet à poursuivre dans le cadre de la collaboration avec les communes.</i>
L'objectif ci-dessous a été développé à la demande du canton de Vaud ; il s'insère logiquement dans l'axe « promotion d'une vie sans tabac » mais est pris en charge sur le budget cantonal.	
3. <u>Promotion d'une vie sans tabac au travers des activités de sport et de loisir.</u>	Les acteurs des milieux du sport et du loisir sont sensibilisés à la problématique tabac et des formations leur sont proposées. La charte « un sport sans fumée » est diffusée et promue. De nombreux clubs de sports et centres de loisirs sont dans une démarche d'élaboration d'une politique tabac et ont mis en place des actions de prévention du tabagisme avec le soutien du CIPRET. Des manifestations sportives et de loisirs sont sponsorisées par le CIPRET. <i>Objectif atteint. Projet à poursuivre.</i>

5 Réalisations (outputs)

Indiquez les réalisations dont vous disposez (manuel, brochure, matériel pédagogique, etc.).

Toutes les réalisations prévues sont-elles disponibles ?

(Si une partie seulement des réalisations prévues est disponible, expliquez pourquoi au point 7).

1. <u>Promotion d'une vie sans tabac dans les écoles obligatoires et post-obligatoires.</u>	Expérience non-fumeur, Session 2006-07 ; diffusion et promotion du concours national, mise à disposition des classes participantes de matériel pédagogique en matière de prévention du tabagisme. Envoi du jeu « Klopobek » aux classes qui participent. Envoi d'un document d'explication des cartes Klopobek rédigé par le Professeur Dautzenberg, Médecin tabacologue français de renom. Rédaction et envoi d'un communiqué de presse pour annoncer la fin du concours et les classes vaudoises gagnantes. Remise des prix aux 4 classes vaudoises gagnantes. Expérience non-fumeur, Sessions 2007-08 et 2008-09 ; le CIPRET ne soutient plus activement le concours national ; il répond uniquement aux éventuelles demandes des classes vaudoises qui participent. Elaboration d'un module de formation spécifique, concernant l'utilisation du matériel pédagogique du CIPRET, à l'intention des enseignants. Organisation de formation à l'intention des professionnels (bases de tabacologie, outils de prévention, désaccoutumance, fumée passive). Collaboration avec la Haute école pédagogique (HEP) pour proposer un module sur le tabagisme dans le cadre de la formation continue. Contact avec différentes hautes écoles vaudoises de santé pour la mise au point d'un module de formation pour les élèves infirmiers. Réponse aux demandes des professionnels (infirmières, enseignants et animateurs santé). Collaboration avec différentes écoles et centres de formation pour la mise en place d'actions de prévention du tabagisme. Plateforme dépendance ; suivi avec le chef de projet responsable de la mise en place de la plateforme dépendance qui coordonnera les actions des partenaires cantonaux dans les écoles. Collaboration à la préparation du projet, participation aux séances du groupe de travail. Rédaction d'un état des lieux des actions réalisées par le CIPRET entre 2004 et 2007 dans les écoles vaudoises. Le projet prend forme et va entrer en 2009 dans une phase d'implémentation.
2. <u>Promotion d'une vie sans tabac autour des écoles.</u>	Contact avec APE Vaud. Rédaction d'articles pour les bulletins de juin et de septembre. Courrier aux communes vaudoises pour les sensibiliser au rôle qu'elles peuvent jouer dans la prévention du tabagisme (protection des non-fumeurs, promotion d'une vie sans tabac, désaccoutumance, etc.) Contact avec les coordinateurs des travailleurs sociaux du canton pour promouvoir des actions en lien avec le tabac dans les lieux de loisirs. Participation à une journée de formation et d'échange à l'intention des TSP (Travailleurs Sociaux de Proximité), des délégués jeunes des communes et des TSHM (Travailleurs sociaux hors murs). Mise en valeur du travail réalisé dans un centre de loisirs (Sésame, Rolle) sur le thème de l'interdiction de vente.

	Collaboration du CIPRET à l'action de promotion de la santé « Furet Futé » organisée par les Liges de la santé et ciblée sur les enfants et les adultes les encadrant. Interdiction de vente ; rédaction d'un argumentaire sur l'interdiction de vente du tabac aux moins de 18 ans. Courrier aux communes sur le thème. Suivi avec la Police du commerce et contact avec les polices municipales pour connaître les actions entreprises localement. Diffusion et présentation du formulaire de dénonciation d'une infraction aux membres de la FRC et à l'ensemble des relais du CIPRET. Réponses aux sollicitations de la presse sur le thème de l'interdiction de vente aux mineurs. Mise en ligne sur le site du CIPRET d'une page et d'images en lien avec l'interdiction de vente. Suivi de la situation en regard avec les problèmes soulevés par les automates. Collaboration avec l'ISPA pour l'élaboration d'un « flyer » d'information destiné aux vendeurs. Recherche sur le thème de la chicha ; certains bars proposent désormais ce produit à leurs consommateurs ; comment l'interdiction de vente des produits du tabac au moins de 18 ans doit-elle s'appliquer dans cette situation. Prise de contact avec la police du commerce pour clarifier la question.
--	---

L'objectif ci-dessous a été développé à la demande du canton de Vaud ; il s'insère logiquement dans l'axe « promotion d'une vie sans tabac » mais est pris en charge sur le budget cantonal.	
3. <u>Promotion d'une vie sans tabac au travers des activités de sport et de loisir.</u>	Démarchage des clubs, associations et partenaires : Rencontre des travailleurs sociaux de proximité des Espaces Prévention. Rédaction d'un document à leur intention. Démarchage auprès du CEMEA, centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active à Lausanne. Démarchage auprès du service de la jeunesse de la Ville de Lausanne. Suivi avec Alarme T, association qui regroupe des associations de parents d'élèves (APE), des représentants des écoles, des centres de loisirs. Initiation d'une collaboration avec la déléguée jeunesse de Lausanne, Mme Stempfél et avec le GLAJ, Groupe de Liaison des Activités Jeunesse. Prise de contact et présentation du CIPRET à la Fondation pour l'animation socio-culturelle lausannoise (FASL), qui coordonne les centres de loisirs de la région lausannoise. Suivi et soutien Soutien de la politique du centre de loisir « Sésame » à Rolle et proposition de tester le jeu Klopobek avec des jeunes. Soutien d'actions de sensibilisation et d'information en lien avec le tabagisme, prêt de matériel. Information et formation Proposition aux partenaires de participer aux formations du CIPRET. Promotion du jeu Klopobek et promotion des prestations du CIPRET auprès des associations socio-culturelles, de l'Association du scoutisme vaudois, du GLAJ, et de ses associations membres, des centres de loisirs du canton. Diffusion de la campagne de l'OMS pour la journée mondiale sans tabac (spécifiquement adressée aux jeunes) auprès des relais jeunesse du CIPRET. Promotion du label et du concours national « sport, espace sans fumée » Courrier transmis par le CIPRET à l'ensemble des clubs avec lesquels le CIPRET est en contact. Production d'un document de promotion d'un sport « sans tabac » ; envoi aux Espaces Prévention et au SEPS pour diffusion aux clubs et associations régionales et cantonales. Incitation de nouveaux clubs de sport à participer au concours « sport, espace sans fumée » et à signer la charte « un sport sans fumée ». Démarchage de fédérations sportives. Démarchage du Lausanne Sport (LS), pour qu'il s'inscrive à "Cool and clean" et qu'il devienne sans fumée. Suivi avec Grand Chelem pour que les logos "un air de liberté" et du CIPRET apparaissent sur les panneaux du stade de la Pontaise. Collaboration avec « cool and clean » Collaboration avec « cool and clean » et signature d'une convention de collaboration visant la promotion du concours national sur le canton de Vaud. En 2007, élaboration d'une nouvelle convention avec « cool and clean » en y intégrant la prévention de l'alcool. Elaboration d'une formation « tabac » destinée aux moniteurs « cool and clean ». Rédaction d'articles présentant « cool and clean » pour le journal des Liges de la santé, pour le magazine ESPACES d'éducation physique, pour le magazine SEPS-éducation physique. Préparation d'un poster présentant le programme « sport et loisir », présentation à la conférence internationale sur le tabagisme à Bâle en octobre. Promotion du programme lors de la semaine olympique au Musée olympique de

	Lausanne. Lettre aux clubs et associations sportives pour leur présenter la charte « cool and clean », le concours « sport, espace sans fumée » et leur proposer le sponsoring du CIPRET. Réponse aux demandes des clubs de sport. Gestion logistique et administrative du matériel « cool and clean » : stockage, mise à disposition, réception des retours, etc. Sponsoring de manifestations Sponsoring de manifestations sportives ou de loisirs. Mise en place d'animations assurées par une équipe d'étudiant(e)s, les pairs, gérée et formée par le CIPRET. Production de T-shirts « un air de liberté » pour les pairs en 2007. Gestion du matériel utilisé dans le cadre des manifestations ; banderoles, caravane, exposition, « give-aways », dépliants, appareils de test du tabagisme, etc. Collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) : 5 des animatrices ont reçu une information sur les abus d'alcool pour participer aux animations du programme « Be my Angel » dans les établissements de nuit. Sponsoring de clubs sportifs <u>Football Club Lausanne Sport</u> Le CIPRET est co-sponsor du FC Lausanne. Les prestations fournies par le FC Lausanne comprennent notamment lors des matchs : 2 panneaux et 2 « toblerones » avec le logo du CIPRET et des annonces faites par le speaker. Un stand d'information sur le tabagisme a été monté lors de 2 matchs. Le CIPRET a fait l'objet d'un article dans le cadre du bulletin du FC Lausanne. En 2008, le CIPRET a organisé la venue de 3 joueurs du LS à un camp de foot junior ; cet événement a été l'objet d'un article dans 24 Heures. <u>Lausanne Université Club Volleyball (LUC) et Service des Sports de l'Université de Lausanne (SSU).</u> Le CIPRET a conclu un contrat de sponsoring avec ces 2 clubs. Des T-shirts CIPRET « un air de liberté » ont été fournis aux membres de l'équipe du LUC, qui joue en ligue nationale B. Une bannière CIPRET « un air de liberté » est présente dans la salle lors des matchs du LUC. Le CIPRET dispose de 2 espaces d'affichage dans les couloirs du centre sportif universitaire. Finalement, le CIPRET dispose d'une page d'annonce dans les programmes sportifs de ces 2 clubs. <u>Autres</u> Club de football junior féminin Aubonne, Bikecole de Chavannes, VBC de Che-seaux, Echallens basket, Renens natation, Cercle de voile de Grandson.
--	--

6 Impact

(Ces informations relèvent de la perception qualitative et subjective du projet par son responsable).

Une évaluation externe de l'impact a-t-elle été réalisée ? Oui (joindre le rapport) / Non

Si non :

Quel est l'impact de votre projet ? Sur quoi se base votre réponse ?

1. <u>Promotion d'une vie sans tabac dans les écoles obligatoires et post-obligatoires.</u>	Le CIPRET est reconnu par les partenaires cantonaux comme l'institution de référence en matière de prévention du tabagisme dans les écoles ; il fait partie du dispositif cantonal actif dans la prévention des dépendances dans les écoles. Sensibilisation et formation des professionnels de la formation. Facilitation et soutien des actions de prévention du tabagisme dans les écoles.
2. <u>Promotion d'une vie sans tabac autour des écoles.</u>	Prise de conscience par la communauté civile, les APE, les Administrations communales et les travailleurs sociaux de proximité des enjeux liés au tabagisme des jeunes et des pistes d'action possibles. Facilitation et suivi d'actions réalisées dans les communes. Sensibilisation du public, des partenaires et des commerçant aux conséquences de l'interdiction de vente des produits du tabac aux mineurs.
L'objectif ci-dessous a été développé à la demande du canton de Vaud ; il s'insère logiquement dans l'axe « promotion d'une vie sans tabac » mais est pris en charge sur le budget cantonal.	
3. <u>Promotion d'une vie sans tabac au travers des activités de sport et de loisir.</u>	Sensibilisation des clubs de loisirs et de sport à la question du tabagisme et incitation à mettre en place des mesures de promotion d'une vie sans tabac. Encouragement et soutien de manifestations « sans fumée ». Sponsoring de clubs de sport en vue (Lausanne Sport, Lausanne Université Club).

Aucune évaluation externe n'était prévue, les activités du CIPRET-Vaud s'inscrivant toutes dans les directives de l'OMS et de l'OFSP.

7 Rétrospective et enseignements

Veillez répondre à toutes les questions :

- 1) Comment expliquez-vous les résultats obtenus (atteinte des objectifs, réalisations) ?*
- 2) Quelles mesures prises pour atteindre les objectifs se sont révélées efficaces, lesquelles pas ? Quels facteurs ont joué en votre faveur et lesquels en votre défaveur (facteurs de succès et d'échec) ?*
- 3) Comment évaluez vous les coûts et le travail liés au projet par rapport aux résultats atteints ?*
- 4) Quels sont les enseignements généraux que vous avez tirés de ce projet ?*
- 5) Autres aspects ?*

1. L'atteinte des objectifs est étroitement liée à l'actualité de la thématique « tabac », mais également à la qualité de la collaboration avec les partenaires et la précision des objectifs fixés.
2. La mesure la plus efficace est probablement la présence simultanée du CIPRET sur plusieurs thématiques et la création de nouveaux outils de communication tels que le site Internet et la campagne de sensibilisation. La coordination avec les autres CIPRET romands est également un facteur d'efficacité.
3. En ce qui concerne les écoles, les réflexions internes à l'administration sur la santé dans les écoles ont constitué un coût important, mais l'énergie investie a permis au CIPRET de pérenniser son rôle au sein du programme prioritaire de prévention des dépendances et d'envisager un rôle très actif à l'avenir.
4. L'élaboration de nouvelles pistes de travail nécessite un fort investissement de départ, mais permet de développer de nouvelles synergies dont les effets ne peuvent être mesurés dans l'immédiat, mais contribuent à créer un lien fort entre notre institution et d'autres institutions ainsi qu'avec certaines personnes clé de ces institutions.

8 Durabilité et valorisation

Comment évaluez-vous la durabilité de votre projet ? Par exemple :

- *L'impact du projet perdurera-t-il une fois ce dernier terminé ?*
- *Le projet aura-t-il d'autres impacts (mimétisme, effet boule de neige) ?*
- *Les processus nés de votre projet perdureront-ils ? Ont-ils un impact sur d'autres groupes que le groupe cible défini ?*

Avez-vous évalué les possibilités de multiplication du projet ? Quelles sont-elles ?

Comment comptez-vous exploiter le savoir-faire acquis et les expériences réalisées pour d'autres projets et thématiques ?

1. <u>Promotion d'une vie sans tabac dans les écoles obligatoires et post-obligatoires.</u>	A partir de 2007, le mode d'intervention en matière de dépendance dans les écoles vaudoises a été l'objet d'une réflexion. Dans cette optique, le CIPRET collabore au Programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles mis en place par les chefs du Département de la santé et de l'action sociale et du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. L'important travail effectué pour définir les bases de collaboration avec les partenaires cantonaux devrait impacter durablement et efficacement la politique de prévention déclinée dans les écoles vaudoises.
2. <u>Promotion d'une vie sans tabac autour des écoles.</u>	Ce projet accompagne et complète les démarches globalement menées dans les écoles ; les impacts qu'il a sur les acteurs concernés sont durables mais il doit s'adapter à l'évolution des demandes en matière de prévention et, dans cette optique, doit s'inscrire dans la durée. Le projet influence en cascade les acteurs communaux gravitant autour des écoles, avec des effets sur des publics cibles voisins.
L'objectif ci-dessous a été développé à la demande du canton de Vaud ; il s'insère logiquement dans l'axe « promotion d'une vie sans tabac » mais est pris en charge sur le budget cantonal.	
3. <u>Promotion d'une vie sans tabac au travers des activités de sport et de loisir.</u>	L'impact est durable dans le sens qu'une fois qu'une politique tabac est décidée et appliquée au sein d'un club ou d'une association, elle va perdurer. Néanmoins, le projet doit s'inscrire dans la durée pour inciter de nouveaux clubs à entreprendre une démarche similaire. De nouveau, l'impact des mesures va déborder largement du cadre du club (ou de l'association) et toucher les partenaires ainsi que les familles et les amis. L'effet multiplicateur potentiel du projet est de toucher des fédérations qui regroupent un grand nombre de clubs ou d'associations.

Le programme du CIPRET-Vaud s'inscrit dans la durée. En effet, le CIPRET-Vaud est actif depuis une dizaine d'années et ses activités vont se poursuivre dans le cadre de son programme 2009-2013.

9 Egalité des chances

Avez-vous pris des mesures particulières pour promouvoir l'égalité des chances (sexe, origine sociale et appartenance ethnique)? Oui / Non

Si oui, quelle a été votre expérience dans ce domaine ?

Si non, de telles mesures auraient-elles permis, d'après vous, d'obtenir de meilleurs résultats ?

L'égalité des chances ne faisait pas partie du programme initial, toutefois certaines activités répondaient déjà à ce paramètre.

1. <u>Promotion d'une vie sans tabac dans les écoles obligatoires et post-obligatoires.</u>	En visant tous les élèves du canton, le programme « prévention des dépendances » de l'ODES doit permettre aux élèves en difficulté d'être repérés et de poursuivre leur scolarité quelle que soit leur problématique.
2. <u>Promotion d'une vie sans tabac autour des écoles.</u>	Les collaborations menées avec les travailleurs sociaux de proximité permettent, par leur intermédiaire, de toucher les jeunes de milieux défavorisés.
L'objectif ci-dessous a été développé à la demande du canton de Vaud ; il s'insère logiquement dans l'axe « promotion d'une vie sans tabac » mais est pris en charge sur le budget cantonal.	
3. <u>Promotion d'une vie sans tabac au travers des activités de sport et de loisir.</u>	Idem ; les collaborations menées avec les centres de loisirs ou les associations de quartier permettent de toucher des jeunes vivant dans des quartiers défavorisés.

10 Forces et faiblesses

Quelles sont les forces et les faiblesses de votre projet ?

La force de ce projet est sans conteste d'être décliné très concrètement sur le terrain avec des professionnels et des acteurs de la société civile et de donner une visibilité à la prévention du tabagisme. Les collaborations initiées ont permis, dans certains cas d'approfondir la thématique et de créer un effet mobilisateur autour de la question du tabagisme passif. Le rattachement de nos actions sportives au projet national « Cool and Clean » constitue également un ancrage intéressant.

La faiblesse de ce projet est peut-être le côté ponctuel de certaines actions, mais il paraît indispensable de répondre à des demandes tout en gardant une vision à long terme pour les institutions avec lesquelles nous collaborons. Le temps nécessaire à l'établissement de certaines collaborations constitue parfois également une faiblesse.

11 Conseils

Quels conseils donneriez-vous à d'autres acteurs préparant un projet similaire ?

En démarrant un projet dans les écoles, il paraît indispensable de s'assurer que l'on soit en phase avec l'administration responsable des écoles. Une planification bien échelonnée dans le temps permet également de faire face aux phénomènes de ralentissement liés au fonctionnement intrinsèque des institutions.

Le développement d'outils de communication performants est également indispensable ainsi que la collaboration avec des partenaires dont les compétences sont complémentaires.

12 Divers

Un rapport exhaustif des activités menées au sein de ce projet, a été réalisé sur la base du monitoring de l'ensemble des activités du CIPRET-Vaud de 2006 à 2008, et peut être obtenu à l'adresse suivante : info@cipretvaud.ch.